

Le Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) de mai 2018 et ses grands principes apportent un nouvel éclairage sur les droits des personnes et les obligations des organismes.

Intervenants

Des représentants de la Région, de l'Etat, de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information...

La dématérialisation des services (processus de candidatures, inscriptions, rémunérations, évaluations finales...) fait porter des risques aux organismes de formation et aux CFA et une responsabilité accrue qui les obligent à prendre en compte de nouvelles dispositions organisationnelles et techniques.

Cette formation-action est destinée à aider les acteurs régionaux à comprendre et identifier comment appliquer ce nouveau cadre réglementaire. Elle leur permettra d'appréhender le contexte et les attendus régionaux dans la perspective d'une culture à partager sur la protection de ses données et des données d'utilisateurs, et de repérer les personnes ressources sur les territoires.

La Normandie est pilote national en matière d'intelligence économique territoriale. Dans ce cadre, la **sécurité numérique** et la **protection des données** font pleinement partie des questions d'actualité.

Dates et lieux

29 mars matin à Caen
3 avril matin à Rouen

Publics visés

Au sein des organismes de formation et des CFA, les directeurs, responsables de formation et responsables de systèmes d'information.

Durée

3,5 heures,
le matin

Objectifs

- Comprendre le RGPD de mai 2018
- Comprendre les conséquences pour les organismes de formation et les CFA
- Envisager des modalités de méthodologie de mise en œuvre
- Repérer les personnes ressources sur les territoires

Effectif

80 à 100
personnes
maximum

Contenus

- Cadre général et grands principes : sécurité des données, transparence du traitement, information des personnes...
- Intervention du délégué à la sécurité informatique en Normandie, de la correspondante informatique et libertés (CIL) de la Région
- Nouvelles modalités de partage des données entre acteurs de la formation : CPF, Agora...
- Exemples de mise en œuvre, problématiques rencontrées, mutualisation possible...

Tarif

Gratuit

Modalités pédagogiques

Cette action alterne des exposés, des retours d'expériences et des échanges.



Action

Partenariale !